

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA
PRÉSIDENT DU SÉNAT

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE LA MARINE

SALLE DU SÉNAT
LE 30 OCTOBRE 2012

Honorables Sénateurs,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Vice-amiral Maddison,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue au Parlement du Canada et dans la chambre du Sénat, où nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer la Journée de la Marine. Les sacrifices et les exploits des militaires canadiens sont soulignés depuis longtemps dans la Chambre haute. C'est également ici que nous marquons le début de la Semaine du Souvenir.

Je vous invite à regarder les huit grands tableaux qui ornent les murs de cette salle. Ces tableaux, qui représentent des scènes de la Première Guerre mondiale, nous rappellent que la paix n'est jamais acquise et qu'elle peut parfois coûter très cher.

Les forces navales ont toujours eu pour rôle de protéger les chaînes d'approvisionnement et d'assurer le transport des marchandises et des militaires. Elles se devaient aussi de posséder une solide capacité de combat. J'attire votre attention sur le tableau intitulé « La Première Division canadienne débarque à Saint-Nazaire, 1915 » sur lequel on aperçoit, en arrière-plan, un navire à vapeur.

La Marine jouait, à cette époque, un rôle important. On se souviendra que, pendant la Deuxième Guerre mondiale, les forces alliées comptaient sur la Marine royale canadienne et sur la marine marchande pour protéger la longue chaîne d'approvisionnement si essentielle à l'effort de guerre.

De nos jours, les forces navales continuent de servir le pays avec courage, dans le monde entier, en participant aux efforts de paix, en fournissant de l'aide humanitaire et en jouant un rôle actif dans diverses situations de conflit, qu'il s'agisse de faire respecter des blocus navals ou de combattre la piraterie en haute mer.

Pour en revenir à cette salle, c'est ici que les trois éléments constitutifs du Parlement du Canada - la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes - se réunissent quand la présence des trois entités est requise, par exemple pour le discours du Trône, la sanction royale officielle des projets de loi qui ont été adoptés par les deux chambres et l'installation d'un gouverneur général.

Cet endroit est très particulier, car nous y célébrons les personnes qui ont permis à notre pays de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Parmi ces personnes figurent les hommes et femmes membres de la Marine royale canadienne qui ont servi le pays avec honneur et distinction. La Journée de la Marine est l'occasion de nous rappeler d'eux et de les remercier.

La Ligue navale a créé un prix annuel à l'intention des marins qui se sont distingués de façon exceptionnelle dans l'exercice de leurs fonctions. Chaque année, six lauréats sont choisis : deux de la Réserve navale, deux de la Flotte du Pacifique et deux de la Flotte de l'Atlantique. Des certificats leur seront remis aujourd'hui en reconnaissance de leur contribution extraordinaire au service de la Marine royale canadienne et de la population du Canada.